

FORMATION DE TECHNICIEN SUPERIEUR ET D'INGENIEUR EN GENIE CIVIL

Cours du Jour et cours du soir

DIPLÔMES DELIVRES

A l'issue de la 2^o Année : **Diplôme de Technicien Supérieur et BTS d'Etat**

A l'issue de la 3^o Année : **Licence Professionnelle Génie Civil**

A l'issue de la 5^o Année : **Master Professionnel Génie Civil et Ingénieur**

Nota : * Le BTS est un diplôme d'Etat délivré par le Ministère de l'Enseignement Technique

* Les diplômes de Licence et de Master professionnels sont signés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

FORMATION

- ☞ Régime externat – Cours du jour et cours du soir
- ☞ Cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, séquences d'information ponctuelle.
- ☞ Quatre semaines de professionnalisation en entreprise.
- ☞ projets par groupe de 2 étudiants par année de formation.

CANDIDATURE

Inscription à partir du 01 septembre 2011.

Documents à fournir :

- ☞ Formulaire et engagement à remplir sur place
- ☞ 4 photos - un CV - les photocopies des notes du bac et du dernier diplôme obtenu la photocopie de la carte d'identité.

FOURNITURES

Pendant toute la durée de la formation, les étudiants doivent posséder en classe le matériel suivant :

- un matériel de dessin de base : crayons, règle, équerres, compas.
- une calculette scientifique et une clé USB

**Tél : 33 824 02 18
77 332 87 16**

COUT DE LA FORMATION

☞ **Droits d'inscription 50 000 F**

En cas d'abandon de votre part avant le début des cours, un montant de 20 000F sera retenu au titre des frais de gestion de votre candidature.

1^o et 2^o Année

- ☞ un versement à l'inscription de **135 000 F** (50 000F droits d'inscription + 85 000F de Novembre)
- ☞ **versement mensuel** : **85 000 F** de Novembre à Juillet inclus

3^o, 4^o et 5^o Année

- ☞ un versement à l'inscription de **125 000 F** (50 000F droits d'inscription + 75 000F de Novembre)
- ☞ **versement mensuel** : **75 000 F** de Novembre à Juillet inclus

NB : les versements mensuels s'effectuent avant le 05 de chaque mois.

AVERTISSEMENT

Travail et discipline sont indispensables pour acquérir une formation solide : ils seront exigés durant toute votre formation.

Si vous estimez qu'il suffit de payer pour obtenir un diplôme sans travailler nous vous recommandons de ne pas vous inscrire à **BATISUP**, car nous ne pourrions pas vous garder.